

Séance du 23 juillet 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à Mme Lauqué, M. Gouffrant à Mme Durruty, Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Demont à M. Causse, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Thicoipé à M. Soudre, Mme Loupien Soares à M. Etcheto.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

Mme Touraton présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée Bonnat-Helleu – Mise en sécurité : travaux sur les verrières et déplacement de collections – Demandes de subventions.

Fin avril 2012, suite à de fortes rafales de vent, l'un des pans de la verrière centrale du musée Bonnat-Helleu a glissé, ses supports de fixation ayant cédé, révélant la fragilité structurelle des verrières de la toiture du musée.

Après avoir immédiatement procédé à la mise en sécurité du bâtiment, la Ville de Bayonne envisage maintenant de remplacer les verrières dont l'état général s'avère dangereux pour le musée comme pour les usagers des établissements scolaires voisins. Des bacs acier, qui assureront l'étanchéité provisoire de la toiture en attendant la réhabilitation complète de l'établissement, seront installés.

Une première tranche de travaux a démarré le 9 juillet dernier afin de sécuriser les verrières orientées côté Lycée Paul Bert et école primaire Jacques Laffitte. Une seconde phase sera réalisée à l'automne afin de protéger les verrières abritant l'intérieur du musée.

Cela impose ainsi le déplacement de la majeure partie des collections situées au second étage de l'établissement, afin d'éviter tout risque pour les œuvres.

Ce mouvement des collections, pour certaines fragilisées, requiert les préconisations détaillées de spécialistes en conservation préventive et des interventions de restauration préalables à tout déplacement. Une mission complémentaire - validée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Aquitaine, le Service des musées de France et le centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) - a été sollicitée auprès des restaurateurs en charge de l'étude en conservation préventive, menée par Mme Anne-Elizabeth Rouault, depuis janvier 2012.

Ces derniers ont d'ores et déjà dressé un bilan détaillé de l'état des collections et sont donc les plus à même de répondre rapidement et de façon précise aux exigences induites par la première phase des travaux et les transferts d'œuvres corrélés. Etroitement associés à l'équipe du musée Bonnat-Helleu, ils seront en capacité de procéder au déplacement des collections dans les meilleures conditions au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

La totalité de cette opération (mission de préparation et d'accompagnement au transfert des œuvres, transfert des œuvres et honoraires, travaux sur les verrières) est estimée à 130 000 € HT. Réalisée dans un musée bénéficiant de l'appellation « Musée de France » et figurant au plan « Musées en régions » du ministère de la Culture et de la Communication, elle est susceptible d'être soutenue par la DRAC et la région Aquitaine.

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de ces partenaires aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.